



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



CFDT-Journalistes : protéger les sources est un impératif

CFDT-Journalistes a été auditionnée ce mercredi 23 mars par la commission des affaires culturelles du Sénat présidée par Catherine Morin-Desailly. La délégation CFDT était composée d'Hakima Bounemoura, Magali Bourrel et Jean-François Cullafroz.

La délégation cédétiste a réaffirmé son soutien à la proposition de loi de Patrick Bloche et Stéphane Travers (PS) adoptée le 8 mars par l'Assemblée et proposée au Sénat par le sénateur socialiste David Assouline.

Pour la CFDT, ce texte de loi va, dans la foulée du projet de loi Taubira rapporté par Marie-Anne Chapdelaine, députée PS de Rennes, puis de la proposition parlementaire de loi des députés Marie-George Buffet et André Chassaigne (Front de gauche), Noël Mamère et Isabelle Attard (écologistes), Christian Kert et Franck Riester (Les Républicains), Rudy Salles (UDI) et Jean-Noël Carpentier (PRG).

La CFDT-Journalistes soutient la référence à l'intime conviction professionnelle comme socle de la démarche des journalistes, s'appuyant sur les chartes professionnelles dont la Charte européenne de Munich de 1971. Elle réaffirme que c'est toute la chaîne rédactionnelle dont les sources doivent-être protégées (journalistes avec carte de presse ou non, journalistes pigistes ou mensualisés ou sous tout autre forme d'emploi...). Les lanceurs d'alerte doivent bénéficier de la même protection et l'équipe rédactionnelle doit être reconnue juridiquement.

Concernant le CSA dont le président était aussi reçu avant les syndicats de journalistes, la CFDT s'oppose à ce que le CSA assume une quelconque responsabilité déontologique.

Quant aux comités d'éthique à créer dans chaque entreprise de presse, la CFDT-Journalistes qui refuse tout ordre professionnel, soutient par contre la nécessité de doter l'Observatoire de la déontologie de l'information (dont elle est membre fondateur) de moyens matériels et humains lui permettant de remplir sa

mission. Sa composition devrait être élargie afin de représenter plus amplement la réalité de la société civile de notre pays.

En définitive, assurer l'élargissement de la protection des sources des journalistes, comme partie intégrante de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, c'est garantir tout à la fois l'exercice de la profession, favoriser le pluralisme des opinions et permettre une amélioration de la qualité de l'information citoyenne.

A Paris, le 24 mars 2016

Contact : J.-F. Cullaïroz (06 07 94 76 65) – Hakima Bounemoura (06 16 18 37 61)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)